

# ASSOCIATION AUTOUR DU GRAND CHÊNE

## VISITE DU MUSEE DE LA MINE à GREASQUE

Le 05 Avril 2025



Nous étions une trentaine à partir de Saint Julien pour la visite du Musée de la Mine à Gréasque (13850).

Le groupe s'étant un peu étiolé sur le parcours, nous avons commencé la visite avec un peu de retard.

Toutefois notre guide a fait son possible pour nous renseigner et commenter au mieux les diverses étapes

proposées par le musée.



La première, indispensable à mes yeux, la géologie et la formation des charbons, et bien sûr le « nôtre » **le lignite**. Le dernier charbon que la nature a fabriqué avant la tourbe ; c'est ce qui explique sa mauvaise qualité car pas suffisamment transformé. Trop de cendres, d'azote, de soufre.



Mais il a contribué toutefois à l'essor économique de la France et de la Provence en particulier. Car, avant la nationalisation en 1946, l'exploitation était privée, était la propriété de nobles, de bourgeois.

Même le clergé possédait quelques mines.

Nous avons vu aussi l'amélioration, petit à petit, des conditions de travail et des outils, et par conséquent une exploitation plus importante.



Machiniste travaillant pour la descente



Machine d'enroulement des câbles pour la cage et les bennes

Et remontée de la « cage »

de charbon



Taille ancienne chambre et piliers



Taille moderne, soutènement marchant  
Longueur de la taille du robot 200m



Lampes modernes avec pile prise dans la  
Ceinture ainsi que le n° correspondant au mineur



évolution des lampes de mineurs



Le travail des enfants, petits bagnards des galeries. C'est Napoléon III qui interdit par ordonnance : « qu'aucun enfant au-dessous de 16 ans ne devait travailler dans les galeries. » Ces pauvres petits « *mendi* » comme on les nommait en Provence à partir de 9 ans, avaient une bien triste vie, car ils étaient chargés de sortir le charbon à l'aide de leur seule force par des « plans inclinés » prévus à cet effet. L'état physique et sanitaire de ces enfants était déplorable.

Il ne nous appartient pas de juger le passé, mais grâce à leurs sacrifices les conditions de vie, de travail ainsi que les techniques ont beaucoup évoluées !!! Je ne ressens aucune culpabilité, mais un profond respect pour nos prédécesseurs et c'est ce qui implique encore plus notre devoir de mémoire et de transmission.

Pour ce faire, nous avons toujours à Gréasque, la tradition de Sainte Barbe le 04 décembre. Tous les mineurs, croyants ou non, y participent car elle est perçue comme la patronne des mineurs, suite au martyr qu'elle a subi de la part de son père. Si les souvenirs sont exacts la procession commence ainsi :

« Sur tes enfants travailleurs de la mine  
Ouvriers du fer et du feu  
Que ton regard s'incline  
Ô Sainte Barbe, aux mineurs sois propice »

Maintenant la fête se solde par un feu d'artifice et un repas pris en commun.

Cette fête rassemble aujourd'hui nombre de personnes n'ayant plus aucun lien avec la mine, même par curiosité la tradition demeure...

La fin de la visite s'est terminée par une restitution d'une « taille moderne » au soutènement marchant. Les explications de notre très dévoué guide, Georges Ambrosiano, lui-même mineur en « taille » ont dû être abrégées car l'heure était largement dépassée et un nouveau groupe devait prendre le relai. Dommage, mais nous avons pu échanger au restaurant et l'après-midi en visitant les vieilles exploitations dans la forêt des Euves.

Le repas pris au Matillio, anciennement

« Chez Agathe » a satisfait tout le monde.



L'après-midi a débuté par la stèle de la sécurité sociale minière au puits Armand.



En 1868 le mineur Boyer est tué au fond de la mine, sa veuve tente un procès contre la compagnie des mines et à sa grande surprise elle est entendue et gagne le procès, la compagnie des mines lui verse une compensation qui lui permettra alors de faire survivre sa famille. A partir de ce fait, le procès ayant fait jurisprudence, la compagnie va se prémunir contre les accidents liés au travail au moyen d'un fond qui servira le cas échéant. Puis, petit à petit, ce sont les mineurs et les employeurs qui y pourvoient. La sécurité sociale minière voit le jour, elle aura ses statuts bien des années plus tard, un peu avant 1900. Mais ce moment reste dans les archives comme étant le départ de cette sécurité sociale qui donnera bien plus tard la sécurité sociale du régime général. Pour information la S.S.M. existe toujours pour les derniers mineurs et affiliés encore en vie.

La visite s'est prolongée par une marche d'un peu plus de 7 km,

## Anciens puits de mine dans les Evues forêt de Gréasque :



Georges Ambrosiano donnant des explications sur la vie des mineurs de Béthune dit « Le Tubet »



## Ruines du vieux village ouvrier de Béthune

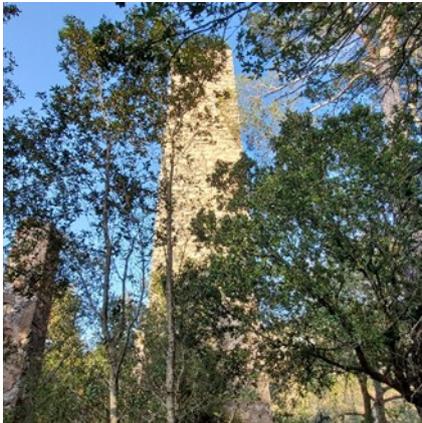




ruines de la bascule du puits Prosper



Réserve d'eau de la machine à vapeur de Bonaventure



cheminée de la machine à vapeur du puits de Bonaventure

Mais le beau temps, la bonne humeur, les questions relatives à l'exploitation, le ramassage d'asperges sauvages ont eu raison du temps, si bien que nous n'avons pas pu clôturer par le pot de l'amitié, mais ce n'est que partie remise... ! Tout le monde s'est retiré content et satisfait en espérant une autre sortie aussi enrichissante.

Je tiens particulièrement à remercier tous les participants et surtout Georges Ambrosiano pour ses explications et ses croquis mis à notre disposition.

## Adessias e à bèn leù

P.S. : « **La Carbounièro de Prouvenço** » petite unité, au plus fort de l'exploitation, elle comptait 6000 mineurs. L'exploitation s'est arrêtée en 2000 et la dissolution des Charbonnages de France 5 ans plus tard.





En mémoire des Mineurs  
de Provence de France  
et de toutes substances



A CES GÉNÉRATIONS DE FEMMES ET D'HOMMES DE LA GRANDE FAMILLE DES MINEURS,  
QUI ONT CONSACRÉ LEUR VIE AU CHARBON ET QUI PARFOIS L'ONT DONNÉE,  
À TOUS CES TRAVAILLEURS QUI ONT PERMIS AU PAYS ET À LA NATION, EN PRODUISANT  
L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE, DE SE RELEVÉ ET SE DÉVELOPPER, ILS ONT TOUJOURS ÉTÉ À  
LA POINTE DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE ET ONT FAIT DE LEUR MÉTIER UNE  
PROFESSION DE HAUTE TECHNOLOGIE, EN AMÉLIORANT EN PERMANENCE LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ.

L'EXPLOITATION EN PROVENCE S'EST ARRÊTÉE LE 30 FÉVRIER 1993.